

quoniam male senserunt de Deo attendentes idolis, et juraverunt injuste in dolo contemnentis justitiam,

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium poena, perambulat semper in justorum prævaricationem.

de ce double crime, pour avoir eu de Dieu des sentiments impies en révéran les idoles, et pour avoir fait de faux serments en méprisant la justice par leur perfidie.

31. Car ce n'est pas la puissance de ceux par qui ils ont juré, mais la peine due aux pécheurs, qui punit toujours la prévarication des hommes injustes.

## CHAPITRE XV

1. Tu autem, Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia.

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam; et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

3. Nosse enim te consummata justitia est; et scire justitiam et virtutem tuam radix est immortalitatis.

4. Non enim in errorem induxit nos hominum male artis excogitatio, nec umbra picturae labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

1. Mais vous, notre Dieu, vous êtes doux, fidèle et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde.

2. Car, si nous péchons, nous sommes à vous, nous qui connaissons votre grandeur; et si nous ne péchons pas, nous savons que nous sommes comptés au nombre des vôtres.

3. Vous connaître, c'est la parfaite justice; et comprendre votre équité et votre puissance, c'est la racine de l'immortalité.

4. Aussi n'avons-nous pas été induits en erreur par les inventions de l'art pernicieux des hommes, ni par le vain travail des ombres de la peinture, ni par une figure sculptée et *peinte* en diverses couleurs,

Néanmoins, au lieu de l'impunité qu'ils espèrent, ils recueilleront une double vengeance, car ils seront punis soit pour leur idolâtrie (*male... de Deo...*), soit pour leur parjure (*juraverunt injuste*). L'équivalent grec de *justitiam* est ἁγιότης, la « sainteté » du serment. — Par qui ils seront châtiés, vers. 31. Ce ne sera point par la puissance de leurs vaines idoles, au nom desquelles ils avaient juré (*non... juratorum...*), mais par la justice du vrai Dieu, qui fondra tout à coup sur eux (*perambulabat*; dans le grec : ἐπετέθηται, mot très expressif).

SECTION III. — CONTRASTE ENTRE LES PAÏENS ET LES ADORATEURS DE JÉHOVAH. XV, 1 — XIX, 20.

§ I. — *Le contraste est proposé d'une manière générale.* XV, 1-17.

1<sup>o</sup> Privilèges des amis de Dieu. XV, 1-3.

CHAP. XV. — 1-3. *Tu autem, Deus...* Pleuse et émouvante transition. Le pronom *noster*, qui oppose le Dieu des Juifs, l'unique vrai Dieu, aux fausses divinités païennes, est très fortement accentué. — Belles épithètes pour caractériser l'essence divine : *suavis, verus, patiens...* La dernière, *in misericordia disponens*, est commentée au vers. 2. — *Si peccaverimus, tui...* Trait bien

délicat. Alors même qu'un certain nombre des Israélites se montraient ingrats et infidèles envers Jéhovah, le Seigneur n'abandonnait pas sa nation. — *Si non...*, *scimus...* Variante intéressante dans le grec : Mais nous ne pécherons pas, sachant... Ils prennent donc la résolution de ne pas offenser un Dieu si bon et si parfait. — *Apud te... computati* : ils ont été comptés, dénombrés, comme appartenant au Seigneur. Ils demeurent donc son peuple en toute hypothèse. — *Nossete... justitia* (vers. 3). Cf. Joan. XVII, 3. A condition, bien entendu, que cette connaissance soit accompagnée d'une vie sainte, conforme aux volontés divines. — *Scire justitiam et virtutem...* Le grec supprime le premier de ces substantifs : connaître sa force. — *Radix immortalitatis*. En se souvenant de la toute-puissance de Dieu, l'homme conçoit une terreur salutaire et demeure plus sage; or la sagesse est une source de vie et d'immortalité. Cf. I, 15; III, 4; IV, 1, etc.

2<sup>o</sup> Folie de ceux qui adorent les idoles. XV, 4-6.

4-6. Les Hébreux étaient chers à Dieu parce qu'ils ne s'étaient pas laissés corrompre par l'idolâtrie; les païens lui déplaisaient pour le motif contraire. — *Non... in errorem...* Bien souvent, il n'est que trop vrai, Israël lui-même s'était livré au culte des idoles; mais il était resté fidèle

5. dont la vue excite la passion d'un insensé, et lui fait aimer le fantôme sans vie d'une image morte.

6. Ceux qui aiment le mal sont dignes de mettre leur espérance en de tels dieux, et aussi ceux qui les font, ceux qui les aiment, et ceux qui les adorent.

7. Un potier qui manie la terre molle en fait par son travail toute sorte de vases pour notre usage, et, de la même argile, il en forme qui sont destinés à des emplois honnêtes, et d'autres pour des emplois contraires; et le potier est le juge de l'usage de ces vases.

8. Puis par un vain travail il forme un dieu avec la même boue, lui qui peu de temps auparavant a été fait de terre, et qui doit bientôt retourner au lieu de son origine, lorsqu'on lui redemandera l'âme qu'il avait reçue en dépôt.

9. Toutefois il ne s'inquiète pas de ce malheur futur, ni de la brièveté de sa vie, mais il rivalise avec les ouvriers en or et en argent; il imite aussi ceux qui travaillent l'airain, et il met sa gloire à exécuter des ouvrages inutiles.

5. *cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.*

6. *Malorum amatores digni sunt qui spem habeant in talibus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.*

7. *Sed et figulus mollem terram premens, laboriose fingit ad usus nostros unumquodque vas; et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria; horum autem vasorum quis sit usus, judex est figulus.*

8. *Et cum labore vano deum fingit de eodem luto, ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et post pusillum reducti se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.*

9. *Sed cura est illi non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est, sed concertatur aurificibus et argentariis; sed et ærariis imitatur, et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.*

à Dieu dans l'ensemble. Au reste, depuis Pexil il avait été radicalement guéri sous ce rapport.



La reine Taia (l'une des plus belles sculptures de l'ancienne Égypte).

— *Malæ artis...* Voyez XIV, 18-20, et le commentaire. — *Umbra picturæ...* Dans le grec : le travail infructueux des peintres d'ombre. — *Sculptæ.* Le grec emploie un terme dédaigneux, qui signifie : maculé de différentes couleurs. — *Dat concupiscentiam.* Le grec ordinaire porte : εἰς ὀνειδος ἔργεται, « devient un sujet de honte » (ou de reproche, c.-à-d. de châtement). La Vul-

gate a suivi la leçon ἀπειν, qui paraît être la meilleure. — *Et diligit...* Peut-être l'écrivain sacré a-t-il voulu faire allusion aux passions insensées que mentionne l'histoire et qui avaient des statues pour objet (comp. Pline, *Hist. nat.*, xxxvi, 5, 4; Arnobe, *adv. Gent.*, vi, 22). Du moins il répète que l'art mal compris était souvent une occasion d'idolâtrie. — *Amatores* (vers. 6) : *ερασταί*, expression habituellement réservée pour désigner l'amour impur.

3° Les fabricants d'idoles. XV, 7-17.

7-13. Contre les potiers qui préparent des idoles d'argile. — *Sed et figulus...* Description analogue à celle du chap. XIII, 10-19; elle est aussi très dramatique et abonde en traits de mordante ironie. — *Terram premens.* Voilà le potier à l'œuvre, et le narrateur le suit de très près dans son travail. — *De eodem luto...* Saint Paul, Rom. IX, 21, relève également ce trait, mais il en fait une autre application. — *Cum labore vano* (vers. 8). Le grec dit plus : Avec une fatigue mauvaise, c.-à-d. grièvement coupable. — *Ille qui paulo ante...* Détail très ironique : celui qui fabrique des dieux d'argile a été lui-même tiré du limon de la terre (cf. Gen. II, 7), et il y rentrera bientôt (Gen. III, 19). — *Repetitus animæ debitum.* Pensée profonde : la vie n'est qu'un prêt que Dieu a fait à l'homme, et que celui-ci devra lui rendre avec usure. — *Sed cura...* illi... (vers. 9). Ces fabricants d'idoles d'argile ont un souci bien plus grand que celui des comptes qu'ils devront rendre à Dieu après leur mort (*laboraturus est* : κάμνειν, être fatigué, est un euphémisme pour désigner la mort) : ils songent à rivaliser avec les orfèvres, et ils donnent pour

10. Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus;

11. quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi animam quæ operator, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.

12. Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et oportere undecumque, etiam ex malo, acquirere.

13. Hic enim scit se super omnes delinquare, qui ex terræ materia fragilia vasa et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et imperantes illi;

15. quoniam omnia idola nationum deos estimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum.

16. Homo enim fecit illos, et qui spiritum mutuatus est is finxit illos. Nemo enim sibi similem homo poterit deum fingere.

10. Son cœur n'est que cendre, une terre vile est son espérance, et sa vie est plus méprisable que la boue,

11. car il ignore celui qui l'a formé, qui lui a inspiré une âme agissante, et qui a soufflé en lui l'esprit de vie.

12. Ils se sont en outre imaginé que notre vie est un jeu, et qu'il n'y a d'autre but de l'existence que le gain, et qu'il faut acquérir par tous les moyens, même par le mal.

13. Celui-là sait bien qu'il est plus coupable que tous les autres, qui forme d'une même terre des vases fragiles et des idoles.

14. Mais ils sont tous insensés, et malheureux plus qu'on ne peut le dire, ces orgueilleux, qui sont les ennemis de votre peuple et qui le dominent;

15. car ils ont pris pour des dieux toutes les idoles des nations, qui ne peuvent ni se servir de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds qui sont paresseux pour marcher.

16. Car c'est un homme qui les a faits, et celui qui les a formés n'avait qu'un esprit d'emprunt. En effet, il n'est pas d'homme qui puisse faire un dieu semblable à lui.

cela un grand fini à leur travail, qui n'est toutefois que du clinquant. — *Cinis... cor ejus* (vers. 10). Locution empruntée à Is. XLIV, 20, d'après la traduction des LXX : « Leur cœur est de la cendre; » c.-à-d. vide et sans aspirations supérieures. — *Supervacua spes...* Dans le grec : Son espérance (l'idole d'argile dans laquelle il se confie) est plus vaine que la terre. — *Ignoravit* (sous-entendu « eum ») qui se finxit. Ignorance coupable, comme il a été démontré plus haut (XIII, 1 et sa.), car le Dieu créateur a marqué toutes ses œuvres de sa signature. — *Animam operator* : une âme active, agissante. — *Lusum esse vitam* (vers. 12). Souvent la vie n'était pas autre chose pour les païens qu'un jeu frivole. Cicéron, *de Offic.*, I, croyait devoir protester contre cette interprétation universelle : « Non ita generati a natura sumus, ut ad ludum et jocum facti esse videamur; sed ad severitatem potius et ad quedam studia graviora. » — *Ad lucrum* : un marché lucratif, dit le grec plus fortement encore. Autre préoccupation des païens et de ceux qui leur ressemblent : gagner le plus possible, pour jouir le plus possible. Pythagore et Cicéron ont employé la même comparaison. — *Undecumque etiam ex malo...* Plus de loi morale pour ces cœurs affamés de richesses. Les auteurs classiques citent des maximes semblables. « Lucri

bonus est odor ex re qualibet. » Juvénal, *Sat.*, XIV, 204.

Qui rem facias, rem,  
Si possis, recte; si non, quocumque modo rem.  
Horace, *Ep.*, I, 1, 65.

Pour le potier en question, comme pour la plupart des fabricants d'idoles, l'art était avant tout une affaire d'argent, et point ou très peu une affaire de religion. Cf. Act. XIX, 23 et ss. — *Hic enim scit...* (vers. 13). Leur grave culpabilité : ils savent que leurs statues ne sont qu'un jeu de terre, et pourtant ils trompent les hommes, auxquels ils les vendent comme des dieux.

14-17. Idolâtrie grossière et insensée des ennemis du peuple israélite. — Ils sont caractérisés d'abord par trois épithètes générales : *insipientes, infelices, ... superbi*. Variante dans le grec : Insensés et plus malheureux que l'âme d'un enfant (*νηπιου*, un tout petit enfant qui est incapable de se conduire). — *Imperantes illi*. Plus fortement dans le grec : qui l'ont opprimé. — *Omnia idola... deos...* Détail qui fait ressortir ce qu'il y avait de profondément insensé dans le culte païen : il était devenu un éclectisme absurde, qui plaçait sur les mêmes autels les divinités les plus disparates. — *Quibus neque oculorum...* Tableau ironique, qui imite ceux des Ps. CXXIII, seconde partie, 4-7, et CXXXIV, 16-17. —

17. Étant lui-même mortel, de ses mains criminelles il ne forme qu'une œuvre morte. Ainsi lui-même il vaut mieux que ceux qu'il adore, car il vit quelque temps, quoiqu'il soit mortel, et eux n'ont jamais vécu.

18. Ils adorent les plus vils animaux, qui, comparés aux autres bêtes sans raison, sont au-dessous d'elles.

19. La vue même de ces animaux ne montre rien de bon en eux, car ils se sont soustraits à la louange de Dieu et à sa bénédiction.

17. Cum enim sit mortalis, mortuum fingit manibus iniquis. Melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cum esset mortalis, illi autem nunquam.

18. Sed et animalia miserrima colunt; insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

19. Sed nec aspectu aliquis ex his animalibus bona potest conspiceret; effugerunt autem Dei laudem et benedictionem ejus.

## CHAPITRE XVI

1. C'est pourquoi ils ont été tourmentés comme ils le méritaient par des êtres semblables à ceux-là, et ils ont été exterminés par une multitude de bêtes.

2. Mais, au lieu de ces tourments, vous avez eu des faveurs pour votre peuple, et vous lui avez donné la nourriture dé-

1. Propter hæc et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupiscentiam delectamenti sui novum

*Homo... fecit illos* (vers. 16). Il n'est pas surprenant que ces idoles soient sans vie, puisque celui qui les fabrique n'a lui-même qu'une vie d'emprunt (*spiritum mutuatus...*; comp. la note du vers. 8). — *Nemo... homo poterit...* Incapable de former un être semblable à lui, l'homme l'est bien moins encore de créer un Dieu; lorsqu'il l'entreprend, c'est une œuvre morte qui sort de ses mains (*mortuum fingit*), et il lui est de beaucoup supérieur (*melior enim...*).

§ II. — *Contrastes spéciaux entre les Égyptiens idolâtres et les Hébreux.* XV, 18 — XIX, 5.

Ce parallèle si remarquable a pour base les principales plaies d'Égypte, par lesquelles les persécuteurs du peuple de Dieu furent justement châtiés, tandis qu'Israël échappait à tant de maux. L'auteur a déjà signalé le fait d'une manière rapide (cf. xi, 5-16); et il revient pour insister longuement sur les détails.

1<sup>o</sup> Premier contraste: la Sagesse châtiée par l'action des animaux les adorateurs des animaux, tandis que les Hébreux sont épargnés. XV, 18 — XVI, 15.

18-19. Transition: la zooolâtrie chez les Égyptiens. — *Animalia miserrima*. D'après le grec: les plus odieux des animaux. En effet, nous l'avons vu, les crocodiles mêmes et les serpents étaient adorés en Égypte. — *Insensata enim...* Passage difficile. Le traducteur de la Vulgate a lu *āvōc*. Le grec ordinaire porte *āvōiα*, et ne donne aucun sens acceptable. Si on lit *āvōiα*, « en stupidité », on peut traduire: Car, sous le rapport de la stupidité, si l'on compare les animaux entre eux, quelques-uns sont pires que les autres. La correction *āvā*, « en méchanceté »,

fournirait une excellente signification; mais ce n'est qu'une conjecture. — *Sed nec aspectu...* C.-à-d. que, dans les animaux, il n'existe aucune beauté qui puisse expliquer et excuser les honneurs idolâtriques qu'on leur rend. Cf. xiv, 20, et xv, 4-5. — *Effugerunt... laudem...* Allusion à l'éloge que le Créateur fit de ses différentes œuvres après les avoir produites. Les êtres animés l'avaient reçu comme tout le reste de la création (cf. Gen. I, 21, 25); mais ils avaient cessé de le mériter en devenant solidaires du péché d'Adam. La bénédiction qui les avait appelés à la vie s'était transformée, comme pour le serpent (Gen. iii, 19), en une malédiction.

CHAP. XVI. — 1-4. Dieu se sert des animaux pour punir les Égyptiens; il rassasie les Hébreux en leur envoyant des caillès. — *Passi... atque tormenta*. Le talion, comme plus haut (cf. xi, 5, 15-17). — *Pro quibus...* Contraste entre le sort des Égyptiens et celui des Hébreux. — *Bene disposuisti*. D'après le grec: Tu as fait du bien à ton peuple. Sans doute la conduite d'Israël fut loin d'être parfaite dans cet épisode, car il murmura contre Dieu, et le bienfait céleste aboutit à un grave châtiement; du moins ce n'en fut pas moins un grand bienfait. Cf. Ex. xv, 1-13; Num. x, 11-35; Ps. lxxvii, 26 et ss. — *Concupiscentiam delectamenti*. Dans le grec: (pour satisfaire) le désir de (leur) appétit. — *Novum saporum*. Le mets donné par Dieu fut extraordinaire (étrange, dit le grec) dans son mode. — *Ortygometram*. Un des noms grecs de la caillè, conservé par la Vulgate. — *Ut illi...* (vers. 3). *Exei-vo* (*ili*) représente habituellement les Égyptiens dans ce passage, et *āvōi* (*hi*) les Hébreux. — *Concupiscentes...* Les Égyptiens éprouvèrent, eux

saporem, escam parans eis ortygomelram ;

3. ut illi quidem concupiscentes escam, propter ea quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria concupiscentia averterentur. Hi autem in brevi inopes facti novam gustaverunt escam.

4. Oportebat enim illis sine excusatione quidem supervenire interitum exercitibus tyrannidem; his autem tantum ostendere quemadmodum inimici eorum exterminabantur.

5. Etenim cum illis supervenit sæva bestiarum ira, moribus perversorum colubrorum exterminabantur.

6. Sed non in perpetuum ira tua permansit; sed ad correptionem in brevi turbati sunt, signum habentes salutis ad commemorationem mandati legis tuæ.

7. Qui enim conversus est non per hoc quod videbat sanabatur, sed per te omnium salvatorem.

8. In hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es qui liberas ab omni malo.

9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum, quia digni erant ab hujuscemodi exterminari.

licieuse qu'il désirait, les cailles que vous lui aviez préparées comme un mets d'un goût nouveau ;

3. de sorte que les uns, quoique pressés de manger, virent se changer en aversion même leur appétit nécessaire, à cause de ce que vous leur montriez et que vous envoyiez contre eux, tandis que les autres, après n'avoir été dans le besoin que peu de temps, goûtèrent une nourriture nouvelle.

4. Car il fallait qu'une ruine inévitable fondit sur les premiers, qui exerçaient la tyrannie, et que vous fîsiez seulement voir aux autres de quelle manière vous exterminiez leurs ennemis.

5. Il est vrai que la fureur des bêtes cruelles attaqua aussi vos enfants, et que la morsure des serpents venimeux les fit périr.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours; ils ne furent que peu de temps dans le trouble, en vue de leur correction, et ils eurent un signe de salut, pour leur rappeler les commandements de votre loi.

7. Car celui qui se retournait de ce côté n'était pas guéri par ce qu'il voyait, mais par vous, qui êtes le Sauveur de tous.

8. En cela vous avez montré à nos ennemis que c'est vous qui délivrez de tout mal.

9. Car, pour eux, ils furent tués par la morsure des sauterelles et des mouches, sans trouver de remède pour sauver leur vie, car ils méritaient de périr ainsi.

aussi, d'ardents désirs dans la faim qui les pressait; mais la vue des animaux dégoûtants qui fourmillaient jusque dans leurs pétrins (cf. Ex. VII, 28) leur inspirait une vive répugnance et les empêchait de manger. Au lieu de *propter... quæ...*, le grec dit plus énergiquement: A cause de l'aspect hideux des choses envoyées contre eux. — *Necessaria concupiscentia*: l'appétit nécessaire à la conservation de la vie, par opposition au désir superflu que ressentent les Hébreux de manger des mets délicats. — *In brevi*: ἐν ὀλίγῳ, pour peu de temps. La faim des Israélites ne fut pas de longue durée. — *Oportebat enim...* (vers. 4). Motif pour lequel les deux peuples furent si différemment traités. Les Égyptiens devaient être châtiés pour s'être faits persécuteurs iniques. — *Interitum*. Le grec dit seulement la privation. Les mots *sine excusatione* (« inévitable », d'après le texte original) retombent sur ce substantif. — *His... tantum ostenderet*. La faim momentanée des Hébreux leur permit de mieux comprendre ce qu'avaient enduré leurs ennemis. — *Exterminabantur*. Plutôt, d'après le grec, étaient tourmentés. Cf. XI, 10.

5-15. Les serpents de feu lancés contre les Hébreux; les sauterelles et les mouches qui envahirent l'Égypte. Le narrateur signale les buts très divers que Dieu se proposa dans ces deux cas, extérieurement semblables. — *Cum illis...* Dans le grec: αὐτοῖς, aux Hébreux (note du vers. 3). — *Sæva bestiarum ira*: les serpents à la morsure brûlante. Cf. Num. XXI, 6. — *Sed non in perpetuum...* Dieu se proposait seulement de punir son peuple coupable; ce but une fois atteint, sa colère s'apaisa. — *Signum... salutis*: le serpent d'airain. Cf. Num. XXI, 8-9. — *Ad commemorationem mandati...* Ce terrible incident contenait, en effet, une grave leçon d'obéissance. — *Non per hoc quod videbat...* (vers. 7). Le serpent d'airain n'était rien par lui-même; mais la foi au Dieu sauveur faisait toute sa force. Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait, au sujet de ce symbole, une révélation d'une portée supérieure. Cf. Joan. III, 13-14. — *In hoc autem...* (vers. 8). On nous ramène aux Égyptiens, pour montrer combien davantage ils eurent à souffrir d'animaux moins redoutables (*locustarum et muscarum*, vers. 9). — *Occiderunt...* Comp. Ex.

10. Quant à vos enfants, les dents mêmes empoisonnées des dragons ne purent les vaincre, parce que votre miséricorde était là pour les guérir.

11. Ils étaient éprouvés, afin qu'ils se souvinsent de vos préceptes, et ils étaient promptement sauvés, de peur que, tombant dans un profond oubli de votre loi, ils ne missent un obstacle à votre secours.

12. Aussi n'est-ce point une herbe, ni un émollient qui les a guéris, mais votre parole, ô Seigneur, qui guérit toutes choses.

13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, et qui menez aux portes de la mort et qui en ramenez.

14. Mais quand l'homme a tué par malice, et que l'esprit a quitté le corps, il ne l'y fera pas revenir, et il ne rappellera point l'âme lorsqu'elle se sera retirée.

15. Il est impossible d'échapper à votre main.

16. C'est pourquoi, lorsque les impies

10. Filios autem tuos nec draconum venenatorum vicerunt dentes; misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

11. In memoria enim sermonum tuorum examinabantur, et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non possent tuo uti adjutorio.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos; sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis, et reducis.

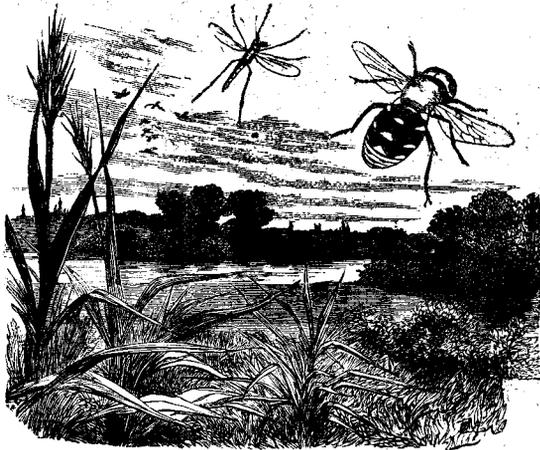
14. Homo autem occidit quidem per malitiam, et cum exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit animam quæ recepta est.

15. Sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii,

x, 17, où le pharaon appelle les sauterelles « une plaie mortelle »; non qu'elles donnassent directement la mort, pas plus que les mouches, mais les conséquences de ce double fléau durent être fatales à plusieurs. — *Non est inventa sanitas*. Pour eux, pas de moyen miraculeux destiné à les sauver. — *Exterminari*. D'après le grec : être châtiés. — *Filios autem tuos...* (vers. 10). Développement du contraste, pour le rendre encore plus frappant. — *Misericordia... adveniens* : venant au-devant d'eux, comme s'exprime délicatement le grec. — *In memoria* (vers. 11). Mieux vaudrait l'accusatif : pour qu'ils se souvinsent. Cf. vers. 6. — *Examinabantur*. D'après le grec : ils étaient piqués (par les serpents). — *Ne in... oblivionem* : dans l'oubli des commandements divins. — *Etenim neque herba...* (vers. 12). Encore le caractère surnaturel de la guérison. — *Tu es enim...* (vers. 13). Facilité avec laquelle Dieu procure le salut. La pensée devient générale. — *Deducis... et reducis*. Écho de I Reg. II, 6; cf. Ps. XLVIII, 16, et Tob. XIII, 1-2. — *Homo... occidit* (vers. 14). Différence immense entre Dieu et l'homme, relativement à la vie et à la mort : quand l'homme tue quelqu'un de ses semblables,

c'est à jamais, car il n'a pas le don de « faire revivre » (ainsi dit le grec, au lieu de *revertetur*). — *Animam quæ recepta...* : dans le séjour



Mouches d'Égypte. (Le moustique et le taon des chameaux.)

des morts. — *Sed tuam manum...* (vers. 15). Transition à l'alinéa suivant.

2<sup>o</sup> Second contraste : de quelle manière les éléments servirent à tourmenter les Égyptiens et à bénir les Hébreux. XVI, 16-29.

16-19. Le feu et ses merveilles contre les Égypt-

per fortitudinem brachii tui flagellati sunt; novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia extinguit, plus ignis valebat; vindex est enim orbis justorum.

18. Quodam enim tempore mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia, sed ut ipsi videntes scirent quoniam Dei iudicio patiuntur persecutionem.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis exardescibat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

20. Pro quibus angelorum esca nutriti populum tuum, et paratum panem de cælo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam quam in filios habes ostendebat, et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat convertebatur.

22. Nix autem et glacies sustinebant

ont prétendu ne pas vous connaître, ils ont été flagellés par la force de votre bras, ils ont été tourmentés par des pluies extraordinaires, par des grêles et des orages, et consumés par le feu.

17. Ce qui était le plus admirable, c'est que le feu brûlait davantage dans l'eau, qui éteint tout, car l'univers est le vengeur des justes.

18. Parfois le feu s'adoucisait, pour ne pas brûler les animaux qui avaient été envoyés contre les impies; afin qu'à cette vue ils reconnussent que c'était par un jugement de Dieu qu'ils souffraient ces maux.

19. Parfois aussi ce feu, surpassant ses propres forces, redoublait d'ardeur au milieu des eaux, pour détruire ce qu'avait produit une terre impie.

20. Vous avez au contraire nourri votre peuple de la nourriture des anges, et vous leur avez donné du ciel un pain préparé sans travail, ayant en lui toutes les douceurs et tous les goûts exquis.

21. Car la substance créée par vous montrait la douceur que vous avez en vers vos enfants, puisque, s'accommodant à la volonté de chacun d'eux, elle se changeait en tout ce qu'il voulait.

22. La neige et la glace soutenaient,

tiens. — *Negantes... impii*. Les Égyptiens prétendirent ne pas connaître Jéhovah, lorsque Moïse vint leur parler en son nom. Cf. XII, 27; Ex. V, 7. — *Novis aquis*. Dans le grec : par des eaux étrangères, c.-à-d. extraordinaires. Voyez la note du vers. 8. Il s'agit de la septième plaie; cf. Ex. IX, 22-25. Après *pluvis* le grec ajoute : qu'ils ne pouvaient éviter (littéralement : inexorables). — *Per ignem*. C'est de ce feu que l'écrivain sacré veut surtout parler. — *Quod enim mirabile* (παράδοξόν, « tout à fait étonnant »)... Le récit de l'Exode s'est borné à dire (ix, 24) : Et le feu se mêlait avec la grêle. Notre auteur le complète admirablement par de précieux détails dont la tradition juive avait conservé le souvenir, et que l'on retrouve en grande partie dans l'historien Josèphe. — *Vindex... enim orbis*... La nature combattait en faveur des justes contre les méchants. Cf. vers. 24; v, 18 et ss.; Jud. v, 30. — *Mansuetabatur ignis*... (vers. 18). Non plus le feu vengeur qui a été mentionné au vers. 16, puisque, d'une part, les animaux de la seconde, de la troisième et de la quatrième plaie avaient disparu, et que, d'autre part, les sauterelles vinrent seulement après ce feu terrible (cf. Ex. x, 1 et ss.); mais, selon l'opinion la plus vraisemblable, les feux allumés par les Égyptiens eux-mêmes pour se délivrer des grenouilles, des mouches, des moustiques, etc. On conçoit que Dieu ait enlevé miraculeusement leur puissance à ces flammes, vu qu'elles avaient pour but de

diminuer l'intensité des fléaux voulus par lui. — *Ut... videntes scirent*... Autre raison de ce prodige : il fallait que l'Égypte connût d'où lui venaient ses maux. Le grec emploie deux verbes synonymes : βλέποντες ἴδουσιν. Ici, le premier désigne le phénomène physique, et le second la vision morale; la Vulgate a donc très bien traduit. — *In aqua... exardescibat* (vers. 19). Merveille non moins extraordinaire, qui nous ramène au feu de la septième plaie. — *Nationum : γεννήματα*, les produits (agricoles). Cf. Ex. ix, 22-32.

20-21. Les Hébreux reçoivent la manne, comme un pain tout céleste. — *Pro quibus...* à la place de ce feu qui causait de si affreux ravages. — *Angelorum esca*. C'est l'expression du Ps. LXXVII, 25, d'après la traduction des Septante. — *Panem de cælo*. Cf. Ex. XVI, 4, et le Ps. CIV, 40, où la manne porte également ce beau nom. — *Sine labore* : tandis que, pour le pain ordinaire, il faut labourer, ensemençer, moissonner péniblement. — *Omne delectamentum*. La manne offrait toutes les délices à ceux qui la consommaient, parce qu'elle avait à leur gré tous les goûts : *omnis saporis suavitatem*. Comp. le vers. 21. Symbole de l'Eucharistie, à laquelle ce passage est si fréquemment appliqué par la liturgie. La saveur ordinaire de la manne, d'après Ex. XVI, 31, et Num. XI, 8, était celle des gâteaux au miel, ou de l'huile d'olive bien fraîche.

22-29. Les ravages du feu parmi les récoltes

sans se fondre, la violence du feu, et vos enfants savaient que les fruits de leurs ennemis étaient détruits par un feu qui brûlait dans la grêle, et qui étincelait dans la pluie,

23. mais qui oublia ensuite sa propre force pour la nourriture des justes.

24. Car la créature, qui vous est soumise comme à son Créateur, devient violente pour tourmenter les méchants, et s'adoucît pour contribuer au bien de ceux qui se confient en vous.

25. C'est pourquoi, se transformant alors en toutes sortes de goûts, elle obéissait à votre grâce, qui est la nourricière de tous, selon la volonté de ceux qui vous exprimaient leurs désirs;

26. afin que vos enfants, que vous aimez, Seigneur, connussent que ce ne sont point les fruits naturels qui nourrissent les hommes, mais que votre parole conserve ceux qui croient en vous.

27. Car ce qui ne pouvait être consommé par le feu se fondait aussitôt par la chaleur du moindre rayon de soleil,

28. pour faire savoir à tous qu'il faut prévenir le soleil pour vous bénir, et vous adorer dès le point du jour.

29. Car l'espérance de l'ingrat fondra comme la glace de l'hiver, et s'écoulera comme une eau inutile.

vim ignis, et non tabescebat, ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis ardens in grandine et pluvia coruscans;

23. hic autem iterum, ut nutrentur justi, etiam suæ virtutis oblitus est.

24. Creatura enim tibi Factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum pro his qui in te confidunt.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutritici gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum qui a te desiderabant;

26. ut scirent filii tui quos dilexisti, Domine, quoniam non nativitatibus fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos qui in te crediderint conservat.

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat,

28. ut notum omnibus esset quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare.

29. Ingrati enim spes tanquam hibernalis glaciæ tabescet, et disperiet tanquam aqua supervacua.

des Égyptiens; ses effets bienfaisants pour préparer la manne. — *Nix et glaciæ*. Ces mots ne représentent pas, comme on l'a dit parfois, la grêle qui accompagna la septième plaie (comp. le vers. 16), mais la manne même, que Moïse compare au givre (Ex. xvi, 14), et à la glace (Num. xi, 7, d'après la version des LXX). — *Sustinebant vim...* Elle fondait aux premiers rayons du soleil (vers. 27), et pourtant le feu ordinaire, bien loin de la dissoudre, servait à sa cuisson (cf. Ex. xvi, 23, et Num. xi, 8). C'était là un grand prodige, que mettent en relief les détails suivants: *fructus... exterminabat ignis...* Sur les mots *ardens in grandine...*, voyez les vers. 16 et 17. — *Hic autem* (vers. 23) : lorsqu'il s'agissait de la manne. *Justi* désigne les Hébreux. — *Creatura enim...* (vers. 24). L'auteur généralise, comme en beaucoup d'autres passages. Il nous montre de nouveau la nature entière, docile aux ordres du Seigneur, soit pour bénir, soit pour châtier. — *Propter hoc et tunc...* (vers. 25). Application spéciale de la loi universelle qui vient d'être citée. — *In omnia transfigurata*. Belle expression : la nature se transformait de mille manières, selon les volontés du Seigneur

et même de ses amis fidèles. — *Ut scirent...* (vers. 26). Ici encore la « philosophie » de cette merveilleuse histoire. — *Nativitatibus fructus*. Plus clairement dans le grec : les générations des fruits, c.-à-d. les plantes de différent genre. — *Sed sermo tuus*. Écho évident du Deutéronome, viii, 3 (cf. Matth. iv, 4). « Sermo » représente ici la manne, créée par la parole toute-puissante de Dieu. — *Quod enim ab igne...* (vers. 27). Encore la manne, d'après le contexte. Preuve que tout dépend de la parole du Seigneur. Il modifie les êtres à son gré, pour fournir aux besoins de l'homme. — *Ab exiguo radio...* Fait merveilleux. Cf. Ex. xvi, 11 et 21. — *Oportet prævenire...* (vers. 28). Très belle pensée. On devait recueillir la manne avant le lever du soleil : ce fait symbolisait la sainte ardeur avec laquelle il convenait que le peuple de Dieu adorât et bénît son Maître dès l'aurore. Cf. Ps. v, 4; Lvi, 9; LXXXVII, 14. — *Ingrati... spes...* (vers. 29). Antithèse fort belle aussi, pour montrer toute la laideur de l'ingratitude envers Dieu. — *Tanquam hibernalis glaciæ*. La glace fond aux premières brises du printemps.

## CHAPITRE XVII

1. Magna sunt enim judicia tua, Domine, et inenarrabilia verba tua. Propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ, vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis, fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis, tenebroso oblivionis velamento dispersi sunt, paventes horrendæ, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca sine timore custodiebat, quoniam sonitus descendens perturbabat illos, et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

5. Et ignis quidem nulla vis poterat illis lumen præbere, nec siderum limpidæ flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam.

6. Apparebat autem illis subitaneus

1. Vos jugements sont grands, Seigneur, et vos paroles sont ineffables. C'est pourquoi les âmes sans instruction se sont égarées.

2. Car les méchants, persuadés qu'ils pourraient dominer la nation sainte, ont été liés par les chaînes des ténèbres et d'une longue nuit, et enfermés sous leurs toits, ils sont restés couchés, se soustrayant à votre providence, qui ne cesse jamais d'agir.

3. S'imaginant qu'ils demeuraient cachés dans l'obscurité de leurs péchés, ils ont été dispersés sous le voile ténébreux de l'oubli, et, saisis d'un horrible effroi, ils ont été frappés d'un profond étonnement.

4. Car la caverne où ils s'étaient retirés ne les défendait pas de la crainte; en effet, le bruit qui descendait les effrayait, et ils voyaient paraître des spectres affreux qui les remplissaient d'épouvante.

5. Et il n'y avait pas de feu assez ardent pour leur fournir de la lumière, et les flammes brillantes des étoiles ne pouvaient éclairer cette nuit horrible.

6. Ils voyaient apparaître une lueur

3<sup>o</sup> Troisième contraste : les Égyptiens plongés dans d'affreuses ténèbres tandis que les Hébreux jouissent d'une splendide lumière. XVII, 1. — XVIII, 4.

CHAP. XVII. — 1. Transition et introduction. — *Magna... judicia tua* : les jugements terribles du Seigneur contre ses ennemis. Cf. Ps. cxviii, 75. — *Inenarrabilia* : δυσλόγητοι, difficiles à interpréter; tant les pensées de Dieu sont profondes. Cf. Ps. xci, 6; Rom. xi, 33. — *Propter hoc... erraverunt* : n'ayant pas su ni voulu comprendre les mystères de la conduite divine. Par *indisciplinatæ animæ* il faut entendre les Égyptiens rebelles à Jéhovah.

2-6. Les horribles ténèbres de la neuvième plate d'Égypte. Comme plus haut (xvi, 16 et ss.), l'auteur du livre de la Sagesse complète de la manière la plus précieuse le récit de Moïse. Cf. Ex. x, 21-23. — *Iniqui* : ἄνομοι, des hommes « sans loi », qui agissaient ouvertement contre la volonté de Dieu. — *Dominari*. Le mot grec καταδυναστεύειν marque une oppression brutale. — *Vinculis tenebrarum*. Métaphore expressive. Ceux qui avaient imposé de lourdes chaînes à la nation sainte furent enchaînés eux-mêmes d'une façon beaucoup plus terrible par les épaisses ténèbres. — *Longæ noctis*. La neuvième plate

dura trois jours entiers, pendant lesquels les Égyptiens n'osèrent pas quitter leurs maisons (*inclusi...*). — *Fugitivi... providentiæ*. C.-à-d. délaissés en quelque sorte par l'aimable providence de Dieu, et livrés au contraire à toute sa colère. — *Jacuerunt*. Trait vraiment tragique, qui dénote une frayeur incontrôlable. — *Dum... se latere* (vers. 3). L'obscurité, dont les Égyptiens avaient abusé pour le crime (cf. xiv, 28), leur servit de juste châtiment. — *Tenebroso oblivionis*... Voile hideux, analogue à celui de la mort, et qui les séparait du reste des hommes. — *Cum admiratione... perturbati*. Le grec dit plus clairement : troublés par des spectres. Cf. vers. 4<sup>o</sup>. — *Neque... spelunca* (vers. 4). D'après la Vulgate, les grottes naturelles, ou même les tombeaux creusés dans le roc, où les Égyptiens auraient cherché un refuge. Mieux, suivant le grec (μυγός), les appartements les plus intimes de chaque maison. — *Sonitus* : des bruits (le grec emploie le pluriel) étranges, surnaturels, qui semblaient se précipiter d'en haut (*descendens*) et qui glaçaient d'effroi toute l'Égypte. — *Perturbabat*. D'après le grec : retentissaient autour d'eux. — *Personæ tristes*... Apparitions démoniaques, suivant les uns; selon d'autres (notamment saint Bonaventure), visions simplement

soudaine, pleine d'effroi, et épouvantés par ces fantômes qu'ils ne faisaient qu'entrevoir, ils croyaient ces apparitions encore plus terribles.

7. Le recours à l'art des magiciens ne fut qu'une dérision, et la sagesse dont ils faisaient gloire fut convaincue honteusement de fausseté.

8. Car ceux qui promettaient de bannir les craintes et les troubles de l'âme languissant languissaient eux-mêmes ridiculement, pleins d'épouvante.

9. Car alors même que rien de terrible ne les troublait, terrifiés par le passage des bêtes et par le sifflement des serpents, ils mouraient de peur, et ils refusaient de voir l'air auquel on ne pouvait échapper en aucune manière.

10. Car, comme la méchanceté est timide, elle se condamne par son propre témoignage; et troublée par la conscience, elle s'attend toujours à de grands maux.

11. En effet, la crainte n'est autre chose que le trouble de l'âme qui se croit abandonnée de tout secours.

12. Et moins elle attend du dedans

ignis timore plenus, et timore perculsi illius quæ non videbatur faciei, aestimabant deteriora esse quæ videbantur.

7. Et magicæ artis apppositi erant derisus, et sapientiæ gloriæ correptio cum contumelia.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbaciones expellere se ab anima languente, hi cum derisu pleni timore languebant.

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat, transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant, et aerem quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis; semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.

11. Nihil enim est timor nisi proditio cogitationis auxiliiorum.

12. Et dum ab intus minor est expe-

subjectives, que se créaient des imaginations terrifiées. — *Ignis... nulla vis...* (vers. 5). Rien ne pouvait prévaloir contre ces ténébres intenses, que certaines lueurs blafardes et soudaines (vers. 5) rendaient encore plus épouvantables. — *Illius quæ non videbatur...* C'était donc « une vision aux formes vagues et indéterminées ».

7-9. Les sorciers d'Égypte incapables de mettre fin à ces horreurs. — *Magicæ artis... derisus*. Le texte grec est plus net et plus expressif : Quant aux duperies de l'art magique, elles gisaient à terre. C.-à-d. que les tentatives des magiciens pour chasser les ténébres ne réussissent qu'à couvrir leurs auteurs de confusion. — *Et sapientiæ gloriæ...* Dans le grec, littéralement : Et le reproche de la jactance au sujet de la science était ignominieux. La prétendue science dont les sorciers égyptiens s'étaient autrefois vantés avec orgueil recevait maintenant des faits eux-mêmes le plus honteux démenti. — *Illius... qui promittebant* (vers. 8). Contraste entre leurs fières promesses et leur impuissance totale. Non seulement ils ne purent arrêter aucune des plaies qui désolaient la contrée, mais ils furent personnellement atteints par les plus terribles d'entre elles (*At... languebant*). Cf. Ex. ix, 11. Le narrateur traite à bon droit leur situation de « ridicule » : *καταγέλαστον (cum derisus)*. — *Nihil ex monstris* (vers. 9). D'après le grec : rien d'effrayant. — *Transitu animalium...* « Voici une nouvelle circonstance de ces ténébres qui ne se lit nulle part ailleurs. Outre les spectres (mentionnés plus haut)..., Dieu permit que les animaux et les serpents qui étaient dans les maisons menaçaient les Égyptiens de les dévorer. Cela n'est nulle-

ment extraordinaire dans un pays où il y avait un grand nombre d'insectes venimeux et de bêtes dangereuses, à qui ces peuples rendaient des honneurs divins, qu'ils nourrissaient avec eux dans leurs maisons (comp. Hérodote, I, 36). Ces animaux, pressés de la faim et ennuysés de la durée des ténébres, se promenaient dans les maisons, et jetaient des cris ou des sifflements, chacun en sa manière, qui ne pouvaient que causer de furieuses alarmes aux Égyptiens, que la frayeur tenait resserrés dans un lieu. » (Calmet, h. l.) — *Aerem quem nulla...* Le grec semble dire que, dans leur effroi, les Égyptiens ne voulaient pas même jeter les yeux sur l'air ténébreux qui les environnait, tant ce qu'ils y apercevaient était effrayant.

10-14. Autres détails sur l'effroi que ces ténébres causèrent aux Égyptiens. — *Cum... enim timida...* Le grec dit avec plus de force : La méchanceté, chose naturellement craintive. Les vers. 10-12 contiennent une très belle généralisation, relative aux vives angoisses que sait créer une conscience coupable. — *Dat testimonium...* Elle sert contre elle-même de témoin et de juge. « Conscientia mille testes, » disaient aussi les Latins. — *Præsumit...* D'après le grec : Elle a ajouté; c.-à-d. que la mauvaise conscience ajoute maux sur maux (*sæva*), les craintes au remords. C'est pour la première fois que le nom de la conscience apparaît dans la Bible d'une manière directe. — *Nihil enim... timor...* (vers. 11). « Curieuse définition de la crainte » par un de ses effets. C'est, dit le texte grec, l'abandon des secours qui proviennent du raisonnement. De fait, lorsque la raison est troublée par la vue d'un

ctatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

13. Illi autem qui impotentem vere noctem, et ab infimis et ab altissimis inferis supervenientem, eundem somnum dormientes,

14. aliquando monstrorum exagitantur timore, aliquando animæ deficiunt traductione, subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

16. Si enim rusticus quis erat, aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, inefugibilem sustinebat necessitatem;

17. una enim catena tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos aviuni sonus suavis, aut vis aquæ decurrentis nimium,

18. aut sonus validus præcipitarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugientium valida bestiarum vox, aut resonans de altissimis montibus echo, deficientes faciebant illos præ timore.

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

d'elle-même, plus elle grossit, sans les bien connaître, les sujets qu'elle a de se tourmenter.

13. Pour eux, pendant cette nuit tout à fait impuissante, sortie du plus profond abîme des enfers, dormant le même sommeil,

14. ils étaient tantôt troublés par la crainte des spectres, et tantôt abattus parce que le cœur leur manquait, car un effroi soudain et inattendu s'était emparé d'eux.

15. Si quelqu'un d'eux était tombé, il demeurait enfermé sans chaînes dans cette sorte de prison.

16. Que l'homme ainsi surpris fût un laboureur, ou un berger, ou un ouvrier occupé aux travaux des champs, il était soumis à une nécessité inévitable;

17. car ils étaient tous liés par une même chaîne de ténèbres. Le vent qui sifflait, le suave concert des oiseaux parmi les branches touffues des arbres, la violence de l'eau qui courait avec impétuosité,

18. le grand bruit des pierres qui se précipitaient, les mouvements invisibles des animaux qui jouaient ensemble, la voix puissante des bêtes qui hurlaient, ou l'écho qui retentissait du creux des montagnes, tout les faisait mourir d'effroi.

19. Car tout l'univers était éclairé par une lumière limpide, et s'occupait de ses travaux sans obstacle.

danger imminent, il lui arrive souvent de ne trouver aucun moyen de salut. — *Et dum abntus...* (vers. 12). C. à d. que « la crainte, lorsque la raison l'abandonne, appréhende plus que le ferait la froide raison ». — *Expectatio*: l'attente du secours. — *Inscentiam*: l'ignorance au sujet de la nature exacte des maux que l'on redoute. Elle les grossit démesurément et accroît la souffrance. — *Illi autem...* (vers. 13). Après cette petite digression, l'auteur revient aux Égyptiens et à leurs mortelles angoisses pendant la neuvième plate. — *Impotentem... noctem*. Cette longue nuit durant laquelle on ne pouvait absolument rien faire; ou, selon d'autres interprètes, cette nuit qui n'était possible que par un grand miracle. Le contexte favorise ce second sentiment. — *Ab infimis... inferis*: du plus profond du séjour des morts, région extrêmement ténébreuse (cf. Job, x, 21-22; xxxviii, 16; Ps. xlviii, 20, etc.). — *Somnum*. Ce mot désigne ici l'inaction forcée des Égyptiens, car il ne fut guère question de sommeil pour eux pendant ces nuits terribles. — *Animæ deficiabant...* (vers. 14). A la lettre dans le grec: Ils étaient paralysés par la trahison de leur âme. Locution très expressive

pour dire que tout courage les avait abandonnés.

15-20. Encore d'autres détails sur cette affreuse plate des ténèbres. — Un premier fait: *Si quisquam... decidisset*. Si quelqu'un des Égyptiens tombait à terre, par le fait de la terreur, ou pour toute autre cause. — *In carcere*. Prison morale, dont les murs étaient formés par l'angoisse, comme il est immédiatement ajouté: *sine ferro* (sans chaînes) *reclusus*. Cf. Ex. x, 23. — Un second fait: *Si rusticus* (γεωργός) *quis...* Il s'agit de ceux des Égyptiens qui étaient occupés dans les champs au moment où commencèrent les ténèbres. Au lieu de *agri... operarius*, le grec a cette variante intéressante: L'ouvrier des travaux pénibles dans le désert; elle fait allusion aux corvées pour lesquelles l'Égypte a toujours été tristement célèbre. — *Inefugibilem... necessitatem...* Les hommes ainsi surpris durent rester en pleine campagne, sans oser se mouvoir, jusqu'à ce que le fleau eût pris fin. — Autre série de faits, vers. 17-18: *Sive spiritus...* Comment les moindres sons, ou du moins les bruits les plus ordinaires de la nature, ajoutaient à l'effroi. Belle description. — *Omnis enim orbis...* Frap-

20. Sur eux seuls pesait une nuit profonde, image des ténèbres qui leur étaient réservées, et ils étaient plus insupportables à eux-mêmes que les ténèbres.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum quæ superventura illis erat; ipsi ergo sibi erant graviore tenebris.

## CHAPITRE XVIII

1. Cependant, Seigneur, une grande lumière éclairait vos saints, et les Égyptiens entendaient leur voix, mais ne voyaient pas leur visage. Pour eux, ils vous glorifiaient de ce qu'ils ne souffraient pas les mêmes peines;

2. et après avoir été maltraités auparavant, ils vous rendaient grâces maintenant qu'on avait cessé de leur nuire, et ils vous priaient de continuer à faire cette différence entre eux et leurs ennemis.

3. C'est pourquoi ils eurent une colonne ardente de feu pour guide dans un chemin inconnu, et vous leur avez donné un soleil qui, sans les incommoder, les accompagnait heureusement.

4. Quant aux autres, ils méritaient bien d'être privés de lumière, et d'endurer une prison de ténèbres, eux qui tenaient enfermés vos fils, par qui la lumière incorruptible de votre loi commençait à être donnée au monde.

5. Ils avaient résolu de faire mourir

1. Sanctis autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem passi erant, magnificabant te;

2. et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant, et ut esset differentia donum petebant.

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum, qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen sæculo dari.

5. Cum cogitarent justorum occidere

par contraste (vers. 19-20). Tandis que l'Égypte souffrait ainsi, le reste du monde jouissait, à l'ordinaire, de la lumière et du soleil. Et encore n'était-ce là qu'un symbole des malheurs autrement graves qui attendaient les persécuteurs d'Israël : *imago tenebrarum*...

CHAP. XVIII. — 1-4. Les Hébreux, quoique résidant en Égypte, n'eurent rien à souffrir de ces ténèbres. — *Sanctis tuis* (cf. x, 16) *maxima lux* : non seulement dans la province de Gessen, qu'habitait la masse des Israélites, mais aussi dans l'Égypte proprement dite, où vivaient beaucoup d'entre eux, ainsi qu'il ressort des traits qui suivent. Partout où ils se trouvaient, le jour et la nuit suivaient leur cours ordinaire. Cf. Ex. x, 23. — *Horum... vocem*... : leurs conversations et leurs prières de reconnaissance (*magnificabant te*). — Le texte grec diffère assez notablement de la Vulgate pour les vers. 1 et 2 : Mais il y avait une très grande lumière pour vos saints, desquels entendant la voix, mais ne voyant pas le visage, parce que ceux-ci ne souffraient pas, ils les proclamaient heureux, et parce qu'ils ne se vengeaient pas des injures qu'ils avaient souffertes, ils rendaient grâce, et demandaient pardon de s'être faits oppresseurs. — *Propter quod* (vers. 3). Dans le grec : ἀνά ὧν, au lieu de ces choses, c.-à-d. de ces affreuses ténèbres et des autres souffrances qu'elles apportèrent avec elles. — *Ignis... columnam* : la colonne de feu qui éclaira

et guida les Hébreux pendant la nuit, depuis le moment de leur sortie d'Égypte. Cf. Ex. xii, 21; xiv, 24. — *Solem sine læsura*. Le soleil si ardent du désert ne nuisait pas aux Israélites durant leurs marches, à cause de la colonne de nuée qui en tempérait la chaleur. — *Boni hospitii*. D'après le grec : leur glorieux pèlerinage (d'Égypte en Terre sainte). — *Digni quidem*... (vers. 4). Pour conclure cette page relative à la neuvième plaie, le narrateur nous ramène encore aux Égyptiens, montrant qu'ils avaient mérité cette grave punition. — *Carcerem tenebrarum*. Même figure qu'aux vers. 15 et 17 du chap. xvii. — *Per quos incipiebat* (dans le grec : ἤμελλε, « debebat »)... *legis lumen*... Tout est magnifique ici, la pensée et le langage. Voilà bien le rôle par excellence d'Israël : conserver intact le dépôt de la révélation, afin que le monde entier (*sæculo*) vint y puiser à l'heure voulue par Dieu. C'est par là même la conversion des païens et la catholicité de l'Église qui sont prédites ici, comme en maint autre passage de la Bible. Comp. surtout Tob. xii, 13-14, et Luc. ii, 32, où nous trouvons la même métaphore de la lumière, pour désigner la vraie religion.

4° Quatrième contraste entre les Égyptiens et les Hébreux, à propos de la dixième plaie. XVIII, 5-25.

5-9. Dieu rassure les Israélites, en leur faisant annoncer d'avance sa dernière et si terrible

infantes, et uno exposito filio et liberato, in traductionem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut vere scientes quibus juramentis crediderunt, animæquiores essent.

7. Suscepta est autem a populo tuo sanitas quidem justorum, injustorum autem exterminatio.

8. Sicut enim læsisti adversarios, sic et nos provocans magnificasti.

9. Absconse enim sacrificabant justi pueri bonorum, et justitiæ legem in concordia disposuerunt, similiter et bona et mala recepturos justos, patrum jam decantantes laudes.

10. Resonabat autem inconveniens inimicorum vox, et febilis audiebatur plandus ploratorum infantium.

11. Simili autem pœna servus cum

les enfants des justes ; l'un de ces enfants, qui avait été exposé, fut sauvé pour leur punition, et vous avez enlevé un grand nombre de leurs enfants, et vous les avez perdus eux-mêmes dans l'abîme des eaux.

6. Cette nuit avait été connue d'avance par nos pères, afin que, sachant parfaitement à quelles promesses ils avaient cru, ils en demeurassent plus assurés.

7. Ainsi votre peuple contempla le salut des justes et la ruine des impies.

8. Car, de même que vous avez châtié nos adversaires, ainsi vous nous avez glorifiés en nous unissant à vous.

9. Cependant les justes enfants des bons offraient leur sacrifice en secret, et ils établissaient d'un commun accord cette loi de justice, qu'ils participeraient également aux biens et aux maux, et ils chantaient déjà les cantiques de louanges de leurs pères.

10. Mais en même temps retentissaient les voix confuses des ennemis, et l'on entendait des cris lamentables au sujet des enfants que l'on pleurait.

11. L'esclave était puni de la même

vengeance contre les Égyptiens. — *Cum cogitarent.* Dans le grec : βουλευσαμένων au prétérit, ayant (déjà) formé le dessein. Sur ce projet sanguinaire, mis aussitôt à exécution, voyez l'Exode, I, 15-22. — *Uno exposito...* Moïse, qui devait servir plus tard d'instrument aux divines vengeances. Cf. Ex. II, 1 et ss. ; III, 7 et ss. — *Multitudinem... abstulisti.* Encore la loi du talion, mentionnée si souvent dans ce livre, et allusion à la dixième plaie d'Égypte. Cf. Ex. XII, 29. — *Pariter illos... in aqua...* Les pères furent châtiés peu après les fils, lorsque l'armée du pharaon périt dans les flots de la mer Rouge. Cf. Ex. XIV, 24. — *Illam... ante cognitam...* la nuit de la mort des premiers-nés et de la sortie d'Égypte. Moïse l'avait prédite aux Hébreux de la part de Jéhovah. Cf. Ex. XI, 4-11 ; XII, 21-29. — *Quibus juramentis* : les serments par lesquels le Seigneur avait scellé son antique promesse de donner à Israël la terre de Chanaan. Cf. Ex. VI, 8 ; XIII, 5-15, etc. — *Suscepta est* (vers. 7). Le grec signifie : fut attendue (avec confiance, par suite de l'annonce préalable qui vient d'être mentionnée). — *Sicut enim...* (vers. 8). Le grec ordinaire dit, avec une légère nuance, que par le même acte (ὅ) le Seigneur châtia les Égyptiens et vengea son peuple ; mais les meilleurs manuscrits donnent la leçon de la Vulgate (ὡς, comme). — *Nos provocans.* D'après le grec : nous appelant à toi. — *Absconse... sacrificabant* (vers. 9). Les Hébreux immolèrent l'agneau pascal dans l'intérieur de leurs maisons. Cf. Ex. XII, 27 et ss. — *Justi pueri bonorum.* D'après le grec :

Les fils saints (cf. vers. 1, 5, 10, 17) des bons (nouveau, nom donné aux Israélites, ἀγαθοί). — *Justitiæ legem.* Dans le grec ordinaire : la loi de sainteté (ἁγιότητος). D'après le manuscrit Alexandrin : la loi de divinité (θεοτήτος). Le narrateur nomme ainsi l'ordre par lequel Dieu avait enjoint aux Hébreux de célébrer la Pâque avec ses divers rites. Cette loi établissait entre eux tous une alliance tout à fait intime et des relations d'un nouveau genre, qui resserrèrent encore leurs liens antiques. Ainsi unis en Jéhovah, ils devenaient de plus en plus solidaires les uns des autres, pour la bonne et pour la mauvaise fortune (*similiter bona et mala...*). — *Patrum... laudes* : les louanges des patriarches, leurs glorieux ancêtres. Dès la première Pâque les Israélites adoptèrent la coutume, à laquelle ils sont restés fidèles, de chanter de saints cantiques en la célébrant. Cf. II Par. xxx, 21 ; xxxv, 15, etc.

10-19. Les premiers-nés des Égyptiens mis à mort par l'ange exterminateur. — *Resonabat autem...* Cf. XII, 29-30. Contraste avec les joyeux chants d'Israël. — *Inconveniens.* Dans le grec : ἀσύμφωνος, voix et lamentations discordantes. — *Simili... pœna...* L'Exode, XII, 29, a déjà relevé formellement ce trait. — *Mortuos... innumerabiles* (vers. 12). Presque chaque famille avait son mort dans cette Égypte si peuplée. Le trait qui suit, *nee... ad sepeliendum...*, met en relief le nombre des victimes. Il est bon de se souvenir que les Égyptiens embaumaient leurs morts et que leurs rites funéraires étaient longs et com-

peine que le maître, et l'homme du peuple souffrait les mêmes choses que le roi.

12. Ainsi donc, tous avaient semblablement des morts sans nombre, frappés de la même mort. Les vivants ne suffisaient pas aux sépultures, parce qu'en un instant la partie la plus noble de la nation avait été exterminée.

13. Ils n'avaient cru à rien, à cause des magiciens ; mais, aussitôt après l'extermination des premiers-nés, ils confessèrent que c'était le peuple de Dieu.

14. Car tandis que tout reposait dans un paisible silence, et que la nuit, dans sa course, était au milieu de son chemin,

15. votre parole toute-puissantes'élança du ciel, du trône royal, comme un guerrier impitoyable, sur cette terre destinée à la perdition ;

16. comme un glaive tranchant, elle portait votre irrévocable arrêt ; elle était là, remplissant tout de meurtre, et, se tenant sur la terre, elle atteignait jusqu'au ciel.

17. Ils furent aussitôt troublés par des songes et des visions horribles, et des frayeurs inattendues les saisirent.

18. Renversés de côté et d'autre, à demi morts, ils déclaraient le motif pour lequel ils mouraient.

19. Car les visions qui les troublaient les en avaient avertis, de peur qu'ils ne périssent sans savoir la cause des maux qu'ils souffraient.

domino afflictus est, et popularis homo regi similia passus.

12. Similiter ergo omnes, uno nomine mortis, mortuos habebat innumerabiles. Nec enim ad sepeliendum vivi sufficiebant, quoniam uno momento quæ erat præclarior natio illorum exterminata est.

13. De omnibus enim non credentes, propter veneficia ; tunc vero primum cum fuit exterminium primogenitorum, sponderunt populum Dei esse.

14. Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet,

15. omnipotens sermo tuus de cælo, a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit,

16. gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans, replevit omnia morte, et usque ad cælum attingebat stans in terra.

17. Tunc continuo visus somniorum malorum turbaverunt illos ; et timores supervenerunt inexpectati.

18. Et alius alibi projectus semivivus, propter quam moriebatur causam demonstrabat mortis.

19. Visiones enim quæ illos turbaverunt hæc præmonabant, ne inscii quare mala patiebantur, perirent.

pliqués. — *Uno momento*. Dans le grec : πρὸς μίαν ὥραν ; littéralement, à une seule inclination de la balance. — *Præclarior natio*. « Les prémices de leur force, » dit semblablement le Ps. civ, 36, pour désigner les premiers-nés des Égyptiens, qui étaient comme l'élite et l'espérance de la nation. — *De omnibus... non credentes* (vers. 13). Jusqu'alors les Égyptiens n'avaient pas voulu se laisser convaincre complètement, au moins d'une manière pratique, que Jéhovah exigeait le départ de son peuple. — *Propter veneficia* : à cause des enchantements opérés par les sorciers à l'occasion de la première plaie. Cf. Ex. vii, 11, 22 et ss. ; viii, 7. — *Tunc vero...* La mort des premiers-nés ouvrit enfin les yeux des persécuteurs, et toute hésitation cessa. — *Populum Dei esse*. D'après le grec : Ils reconnurent que le peuple était fils de Dieu. Comp. Ex. xii, 32, où le Seigneur lui-même dit à Moïse : Israël est mon fils, mon premier-né. Voyez aussi Os. xi, 1. — *Cum enim quietum...* Détails dramatiques, magnifiquement décrits (vers. 14 et ss.), sur l'extermination des premiers-nés des Égyptiens. Elle eut lieu au milieu de la nuit, dans le calme et le silence le plus parfait de la nature.

Cf. Ex. xii, 29. Le vers. 14 et la première moitié du 15<sup>e</sup> sont appliqués par la liturgie, dans un sens spirituel, à la naissance du Verbe incarné. — *Omnipotens sermo...* : l'ordre tout-puissant et irrévocable de Jéhovah. Cet ordre terrible descendit du ciel sous la forme de l'ange exterminateur, qui fut le *durus debellator* mentionné par l'écrivain sacré. — *Exterminii terram* : l'Égypte, dévouée à cette exécution vengeresse. — Le verbe *prosilivit* marque d'une façon pittoresque la promptitude avec laquelle le messager divin exécuta son mandat. — *Gladius acutus* (vers. 16). Dans le texte grec, ces mots sont à l'accusatif et dépendent du participe *portans*, qui se rattache à « debellator » : Un guerrier... portait un glaive acéré, ton commandement véridique. — *Stans, replevit...* Traits vraiment tragiques. L'œuvre de destruction fut accomplie en un instant. — *Usque ad cælum*. Hyperbole évidente, pour décrire l'aspect effrayant de l'ange. — *Visus somniorum...* (vers. 17). Ces terreurs furent les préludes de la mort, qui frappa ensuite rapidement ses coups (vers. 18). Dieu voulait montrer clairement ainsi qu'il était l'auteur de ce fléau : *causam demonstrabat*.

20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis; sed non diu permansit ira tua.

21. Properans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servitutis suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

22. Vicit autem turbas non in virtute corporis, nec armaturæ potentia; sed verbo illum qui se vexabat subjecit, juramenta parentum et testamentum commemorans.

23. Cum enim jam acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum, et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

24. In veste enim poderis quam habe-

20. L'épreuve de la mort frappa aussi alors les justes, et le peuple ressentit une vive secousse dans le désert; mais votre colère ne dura pas longtemps.

21. Car un homme irrépréhensible se hâta d'intercéder pour le peuple; il vous opposa le bouclier de son ministère; et, vous adressant sa prière et sa supplication avec l'encens, il résista à votre colère et fit cesser le fléau, montrant qu'il était votre serviteur.

22. Il ne domina pas le trouble par la force du corps, ni par la puissance des armes; mais il arrêta l'exterminateur par sa parole, en alléguant les serments faits aux patriarches et l'alliance.

23. Il y avait déjà des monceaux de morts, tombés les uns sur les autres, lorsqu'il s'interposa, arrêta la vengeance, et coupa la route qui conduisait aux survivants.

24. Car le monde entier était repré-

20-25. Les Hébreux sont, au contraire, miséricordieusement épargnés sur l'intercession d'Aaron, après leur commencement de révolte dans le désert. — *Tetigit autem (tunc n'est pas dans le grec)*. — Des événements terribles qu'il vient de raconter, le narrateur rapproche un incident analogue de l'histoire d'Israël, pour signaler une différence étonnante dans la conduite de Jéhovah envers son peuple coupable. — *Tentatio mortis*. « L'expérience de la mort, » dit plus nettement le grec. De même au vers. 20. — *Commotio*. Dans le grec : θρασύς, une rupture, c.-à-d., au figuré, une calamité, une ruine. Il s'agit dans tout ce passage de la révolte excitée par Coré, Dathan et Abiron. Cf. Num. xvi, 1 et ss. — *Non diu... tra*. Il y eut néanmoins 14 700 victimes. — *Properans entm...* (vers. 21). Comment la colère si légitime du Seigneur fut calmée. Cf. Num. xvi, 46-50. Le grand prêtre Aaron, cet homme si agréable à Dieu (*sine querela*) « combattit » généreusement pour son peuple (ainsi dit le grec, au lieu de *deprecari*), employant pour cela « l'arme de son ministère spécial » (autre variante du grec, au lieu de *servitutis... scutum*), c.-à-d. la prière, et « la propitiation de l'encens » (Vulg.: *per incensum deprecationem*). L'encensement était regardé comme un acte très propitiatoire; cf. Ex. xxx, 1-10; Lev. xvi, 12-13, etc.). — *Finem... necessitati*: une fin au malheur (συμφορά) qui avait atteint les Hébreux et qui les menaçait de ruine. — *Vicit autem...* Admirable description (vers. 22-25) pour faire ressortir la force irrésistible de cette prière sacerdotale. — *Turbas*. Le grec dit ὄχλον au singulier (« la multitude »), et ce mot a probablement ici le sens général de confusion, tumulte. — *Verbo*: par une simple parole, mais qui était en même temps une pressante prière à laquelle le Seigneur ne put résister malgré son juste courroux (*qui se vexabat*). — *Juramenta*

*parentum*: les promesses faites par Dieu aux patriarches, relativement au peuple qui naîtrait d'eux. — *Testamentum*: la sainte alliance que le Seigneur avait ainsi contractée avec Abraham, Isaac et Jacob. — *Amputavit impetum* (vers. 23).



*Vestis talaris*. (D'après une statue grecque.)

Expression très pittoresque. D'après le grec : il coupa la colère (divine). — *Divisit... viam*. Bien beau langage. La route étant ainsi coupée, l'ange vengeur ne put s'approcher du reste du peuple pour le frapper. — *In veste... poderis*. Admirable symbolisme (vers. 24), afin de mieux faire ressortir encore l'« omnipotentia supplex » du grand

senté par la longue robe qu'il portait; les noms glorieux des ancêtres étaient gravés sur les quatre rangs de pierres, et votre magnificence était gravée sur le diadème de sa tête.

25. L'exterminateur céda devant ces choses, et il en fut effrayé; car l'expérience qu'on avait faite de votre colère suffisait.

bat totus erat orbis terrarum; et parentum magna in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat.

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit; erat enim solatentatio iræ sufficiens.

## CHAPITRE XIX

1. Quant aux impies, la colère de Dieu fondit sur eux sans miséricorde et y demeura jusqu'à la fin, parce qu'il prévoyait ce qui devait leur arriver;

2. car après avoir permis aux Israélites de s'en aller, et les avoir renvoyés avec un grand empressement, ils en eurent du regret, et se mirent à leur poursuite.

3. Tandis qu'ils avaient encore le deuil, pour ainsi dire, entre les mains, et qu'ils pleuraient aux tombeaux de leurs morts, ils conçurent follement une autre pensée,

1. Impiis autem usque in novissimum sine misericordia ira supervenit: præciebat enim et futura illorum;

2. quoniam cum ipsi permisissent ut se educerent, et cum magna sollicitudine præmissent illos, consequbantur illos, poenitentia acti.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumpserunt cogitationem inscientiæ, et quos rogantes

prêtre. L'ἔνδυμα ποδήρης; des Grecs était, comme la « vestis talaris » des Latins, un long vêtement qui tombait jusqu'aux pieds (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 9, 11, 13, 14; pl. II, fig. 13, 15, etc.). — *Totus erat orbis...* Philon (*de Vita Moys.*, III), développe ainsi ce symbole, qu'il admettait sans hésiter: « Cette tunique était tout entière la représentation et l'image du monde, et ses parties en désignaient les parties... Elle est entièrement empreinte de la couleur hyacinthe de l'air. Quant aux pommes de grenade qui sont en bas, aux fleurs et aux sonnettes, les fleurs sont le symbole de la terre; les grenades, de l'eau, et les sonnettes, de l'harmonie et de la symphonie de toutes ces choses. » Au sujet de cette robe du grand prêtre, voyez Ex. xxviii, 31-35, et l'*Atl. arch.*, pl. CVI, fig. 11. Elle rappelait donc à Dieu qu'il est le créateur de toute la nature; et elle excitait sa pitié pour ceux auxquels il avait donné la vie. — *Parentum magnalia*. C.-à-d. le souvenir glorieux des fils de Jacob, fondateurs des douze tribus Israélites. Leurs noms étaient gravés sur la quadruple rangée de pierres précieuses du pectoral (*in quatuor ordinibus...*), et redisaient sans cesse à Jéhovah que les Hébreux étaient son peuple. Cf. Ex. xxviii, 17 et ss.; l'*Atl. arch.*, pl. CVI, fig. 7, 12. — *Magnificentia...* *in diademate*. Allusion aux mots *Qódes la'Y'hovah*, « Sainteté à Jéhovah, » qui étaient gravés sur le frontal d'or du grand prêtre. Cf. Ex. xxviii, 36; l'*Atl. arch.*, pl. CVI, fig. 9. — *His autem cessit...* (vers. 25). En face de ces ornements sacrés, l'ange des divines vengeances recula comme épouvanté (*extimuit*), et le massacre cessa immédiatement.

5° Cinquième contraste : leçon qui se dégage du passage de la mer Rouge. XIX, 1-5.

CHAP. XIX. — 1-5. Les Égyptiens submergés par les eaux de la mer Rouge, tandis que les Hébreux étaient sauvés. — *Impiis* : les Égyptiens, comme dans toute cette section. — *Usque in novissimum* : jusqu'au châtimeut qui mit le comble à tous les autres, savoir, la destruction de l'armée entière dans la mer Rouge. — *Supervenit*. Ἐπέστη se dit de calamités soudaines et violentes. — *Præciebat enim...* Motif pour lequel Dieu traite les Égyptiens *sine misericordia*. « Il savait quel serait leur endurcissement; il connaissait leur mauvais cœur et leurs anciennes dispositions contre Israël; il leur préparait des châtimeuts proportionnés à leur malice. » (Calmet, h. l.) — *Cum permisissent*. La Vulgate suit le manuscrit Alexandrin, qui porte: ἐπιτρέψαντες. Le texte ordinaire, qui donne probablement la leçon primitive, a ἐπιστρέψαντες, « ayant pressé. » En réalité, effrayés par la dixième plaie, les Égyptiens pressèrent les Hébreux de s'éloigner. Cf. Ex. xxii, 33. — *Et...* *præmissent*. L'expression grecque προπέμπω signifie : reconduire honorairement quelqu'un dans un voyage. Elle fait sans doute allusion aux présents que les Israélites reçurent de leurs anciens persécuteurs au moment où ils quittaient l'Égypte. Cf. Ex. xi, 2-3; xii, 35-36. — *Consequbantur...* Mieux : ils les poursuivaient. Cf. Ex. xiv, 8. — *Inter manus...* *luctum* (vers. 3). Trait pittoresque et tragique tout ensemble : les Égyptiens étaient encore en grand deuil au sujet de leurs premiers-nés. — *Deplorantes ad monumenta*. La coutume d'aller pleurer et prier sur les tombes des morts

projeccerant, hos tanquam fugitivos persequabantur.

4. Ducebat enim illos ad hunc finem digna necessitas, et horum quæ acciderant commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis repleret punitio,

5. et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem inveniunt.

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio refigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illæsi.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat; et ex aqua quæ ante erat, terra

et ils se mirent à poursuivre comme des fugitifs ceux qu'ils avaient renvoyés avec des supplications.

4. Car une juste nécessité les conduisait à cette fin, et ils perdaient le souvenir de ce qui leur était arrivé, afin que la punition mit le comble à ce qui manquait à leurs supplices,

5. et que votre peuple passât merveilleusement, alors qu'ils trouvaient eux-mêmes un nouveau genre de mort.

6. Toutes les créatures prenaient, comme à l'origine, chacune en son genre, une nouvelle forme, obéissant à vos ordres, afin que vos serviteurs n'éprouvassent aucun mal.

7. En effet, une nuée couvrait leur camp de son ombre; et là où l'eau était

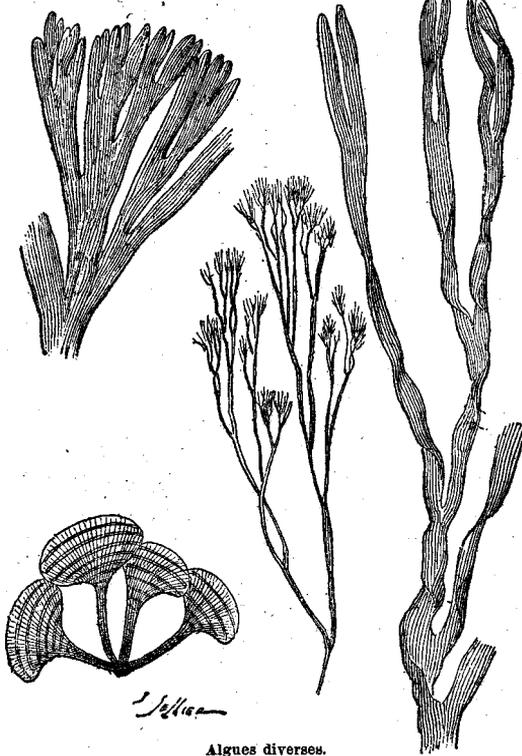
remonte à une très haute antiquité, et elle existe dans toutes les contrées (*Atl. archéol.*, pl. xxvi,

de folie. L'écrivain sacré nomme ainsi la résolution que prirent tout à coup les Égyptiens de s'élaner à la poursuite du peuple hébreu. — Mais ce fait même avait son motif dans le plan divin : *ducebat... illos...* — *Necessitas*, c.-à-d. l'endurcissement volontaire du pharaon et de tous ses sujets. Cf. Ex. xiv, 4. — *Horum quæ acciderant...* : les dix plaies terribles qui étaient oubliées pratiquement dès qu'elles avaient cessé. — *Quæ deerant tormentis...* L'Égypte n'avait pas encore reçu sa pleine part des célestes vengeances. — *Novam mortem*. D'après le grec : une mort étrange.

### § III. — Récapitulation et conclusion. XIX, 6-20.

1° La nature entière favorisait les Israélites. XIX, 6-12°.

6-12°. *Creatura... refigurabatur*. Réflexion d'une grande profondeur. Dieu créait, pour ainsi dire, à nouveau les divers êtres, les ramenant à leur premier état, durant lequel ils lui étaient si dociles, avant d'avoir été gâtés par le péché de l'homme. — *Deserviens præceptis...* D'après le grec : aux « injonctions spéciales » que Dieu avait données aux éléments, pour qu'ils contribussent au salut d'Israël (*ut... custodirentur...*). Le narrateur mentionne encore la colonne de nuée et le passage de la mer Rouge (vers. 7). — *Ex aqua... terra...* C.-à-d. que l'on aperçut le lit de la mer, avec ses algues nombreuses (*campus germinans*), d'où provient précisément le nom de *Yâm sâf* ou mer des Roseaux. Cf. Ex. x, 19, et la note. — *Mirabilia et monstra*. Dans le



Algues diverses.

fig. 9; pl. xxviii, fig. 1, etc.). — *Attam... cogitationem...* Dans le grec : un autre raisonnement

de *Yâm sâf* ou mer des Roseaux. Cf. Ex. x, 19, et la note. — *Mirabilia et monstra*. Dans le

suparavant, apparut la terre sèche; il y eut un libre passage au milieu de la mer Rouge, et un champ couvert d'herbes dans ses profonds abîmes.

8. Là passa tout le peuple que vous protégiez de votre main, et il contempla vos merveilles et vos prodiges.

9. Ils se réjouirent comme des coursiers dans de *gras* pâturages, et ils bondirent comme des agneaux, en vous glorifiant, vous, Seigneur, qui les aviez délivrés.

10. Ils se rappelaient encore ce qui était arrivé au lieu de leur exil, comment la terre, au lieu d'autres animaux, n'avait produit que des mouches, et comment le fleuve, au lieu de poissons, avait vomé une multitude de grenouilles.

11. En dernier lieu, ils virent une nouvelle sorte d'oiseaux, lorsque, entraînés par la convoitise, ils demandèrent une nourriture exquise.

12. Pour satisfaire leur désir, les cailloux se levèrent pour eux du côté de la mer, et le châtement ne tomba pas sur les pécheurs sans qu'ils eussent été avertis par de violents tonnerres; car ils souffraient justement ce que leurs crimes avaient mérité.

13. En effet, ils avaient été inhospitaliers d'une manière plus détestable que d'autres: ceux-là n'avaient pas voulu recevoir des étrangers inconnus; mais ceux-ci avaient réduit en servitude des hôtes bienfaisants.

14. Bien plus, ceux-là avaient été

arida apparuit; et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio;

8. per quem omnis natio transivit quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

9. Tanquam enim equi deperaverunt escam, et tanquam agni exultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos.

10. Memores enim erant adhuc eorum quæ in incolatu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.

11. Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cum adducti concupiscentia, postularerunt escas epulatonis.

12. In allocutione enim desiderii ascendit illis de mari ortygetra; et vexationes peccatoribus supervenerunt, non sine illis quæ ante facta erant argumentis per vim fulminum; juste enim patientur secundum suas nequitas.

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt: alii quidem ignotos non recipiebant advenas; alii autem bonos hospites in servitutem redigebant.

14. Et non solum hæc, sed et alius

grec: des prodiges admirables. — *Tanquam... equi...* (vers. 9). Comparaison poétique, pour exprimer la joie des Hébreux au moment de cette merveilleuse délivrance: ils étaient comme des coursiers ou des agneaux qui « bondissent » (ὄρεσιπύρον, au lieu de *exultaverunt*) parmi de gras pâturages. Cf. Ps. cxiii, seconde partie, 6; Mal. iv, 2. — *Magnificantes te*: par de glorieux cantiques. Cf. Ex. xv, 1 et ss. — *Memores entm...* (vers. 10). Le souvenir des récentes plates d'Égypte rendait leur gratitude plus vive et plus parfaite. — *Muscas*: la quatrième plaie (Ex. viii, 20-32). — *Multitudinem ranarum*: la seconde plaie (Ex. viii, 1-15). — *Novissime autem...* (vers. 11). L'un des grands miracles du désert, qui a été également signalé plus haut. Cf. xvi, 2; Ex. xvi, 13; Num. xi, 31. — *In allocutione...* *desiderii* (vers. 12). Dans le grec: pour leur consolation. — *Ascendit... de mari*. Non pas du sein même de la mer, mais du côté de la mer, de la direction du sud.

2<sup>o</sup> Comment la nature servit à punir les Égyptiens. XIX, 12<sup>b</sup>-20.

12<sup>b</sup>-16. Parallèle entre les Égyptiens et les

habitants de Sodome. — *Vexationes*: des vengeances, d'après le grec. — *Illis quæ ante facta...*: les signes avant-coureurs par lesquels les Égyptiens avaient été prévenus de la catastrophe finale qui les attendait dans les eaux de la mer Rouge. Le récit de l'Exode, xiv, 24, les suppose d'une manière générale; le Ps. lxxvi, 18-19, les cite en propres termes. Ils consistèrent surtout en un orage épouvantable. — *Detestabiliorem...* Une hospitalité pire encore que celle des Sodomites, comme le montre le parallèle qui commence en cet endroit. Cf. Gen. xix, 1 et ss. — *Alii... ignotos...* Les habitants de Sodome ignoraient que les étrangers descendus chez eux étaient des anges revêtus de la forme humaine. — *Alii... bonos hospites*. Dans le grec; des bienfaisants étrangers. Les Égyptiens savaient que les Hébreux étaient les descendants de Jacob et de Joseph, qui leur avaient rendu de si éminents services. — *Et non solum hæc...* (vers. 14). Autre compte à demander aux Égyptiens relativement aux Hébreux, et autre motif de châtement (*respectus*; dans le grec, ἐπιστοπή). — *Invidia*: d'une manière odieuse, dit plus forte-

quidam respectus illorum erat, quoniam inviti recipiebant extraneos;

15. qui autem cum lætitia receperunt hos qui eisdem usi erant justitiis, sævis-simis affligerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate, sicut illi in foribus justi, cum subitaneis cooperti essent tenebris, unusquisque transitum ostii quærebat.

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatibus sonus immutatur, et omnia suum sonum custodiunt; unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur; et quæcumque erant natantia in terra transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua extinguentis naturæ obliviscebatur.

20. Flammæ et contrario corruptibilium animalium non vexaverunt carnes coambulantium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim magnificentissimi

punis pour avoir reçu à contre-cœur des étrangers;

15. mais ceux-ci, après avoir recueilli avec joie des hommes qui jouissaient des mêmes droits qu'eux, les tourmentaient très cruellement.

16. Aussi furent-ils frappés d'aveuglement, comme les premiers l'avaient été à la porte du juste, lorsque, couverts de ténèbres soudaines, ils cherchaient chacun la porte de leur maison.

17. Lorsque les éléments changent d'ordre entre eux, *il arrive* comme dans un instrument de musique où la qualité des sons est transformée, sans que rien perde l'harmonie qui lui est propre; c'est ce qu'on peut voir clairement par ce qui arriva alors.

18. Car les animaux terrestres devenaient aquatiques, et tous ceux qui nagent passaient sur la terre.

19. Le feu surpassait dans l'eau sa propre puissance, et l'eau oubliait sa vertu d'éteindre.

20. D'un autre côté, les flammes épargnaient la chair fragile des animaux répandus en tous lieux, et elles ne faisaient pas fondre ce mets délicieux, qui néanmoins fondait aussi aisément que la

ment le grec. Tel fut l'accueil fait aux anges par les Sodomites. — *Qui autem cum lætitia.* Les Égyptiens, au contraire, avaient reçu Jacob et ses fils avec une allégresse réelle (cf. Gen. XLV, 17 et ss.; XLVII, 1-12), et leur avaient accordé tous les droits des autres citoyens (*eisdem usi... justitiis*); mais ils les avaient ensuite cruellement persécutés. — Aussi, même châtement pour eux que pour les habitants de Sodome: *percussi sunt* (vers. 16). — *Cæcitate*: par la plaie des ténèbres. Cf. XVII, 1 et ss. — *In foribus justi.* A la porte de Lot. Cf. Gen. XIX, 11.

17-20. La nature modifia ses lois pour mieux châtier les Égyptiens si coupables. — *In se... elementa... convertuntur*: ils se transformèrent l'un en l'autre, échangeant leurs phénomènes et leurs opérations. — *Sicut in organo...* D'après le grec: dans un psaltérion; sorte de petite harpe. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LXII, fig. 7; pl. LXIII, fig. 7, 8, 9. Fort belle comparaison. Dans un instrument de musique, les notes demeurent les mêmes, qu'elles soient faibles ou fortes; il en est ainsi des éléments, qui « peuvent bien paraître changer leur action normale, mais qui ne modifient jamais leur nature essentielle ». Par exemple, l'eau ne cessait pas d'être de l'eau, alors même qu'elle n'éteignait pas le feu, etc. — *Unde æstimari.* Le grec est plus clair: C'est ce que l'on peut exactement comprendre par la vue de ce qui se passa, c.-à-d. par l'étude des faits racontés dans l'Exode. Aux vers. 19-20, le nar-

rateur entreprend lui-même brièvement cet examen. — *Agrestia in aquatica.* « Moïse ne fait pas mention d'animaux terrestres devenus aquatiques; l'auteur présente donc ici, sous une forme qui accentue les antithèses, un des faits merveilleux qui ont accompagné la délivrance des Hébreux. Les animaux terrestres ont paru aquatiques, soit pendant la grande plaie et le violent orage de la septième plaie, soit... quand la cavalerie égyptienne fut submergée dans la mer Rouge, soit, comme on l'admet plus communément, quand les Israélites passèrent eux-mêmes avec leurs bestiaux à la place qu'occupaient ordinairement les fiots. » (Lesêtre, h. L.). — *Natantia in terra...*: les grenouilles, qui abandonnaient le Nil et ses canaux pour envahir tout le pays. — *Ignis in aqua...* (vers. 19). Voyez plus haut, XVI, 17-25. — *Flammæ... non vexaverunt...* Cf. XVI, 18, et le commentaire. — *Animalium... coambulantium*: les sauterelles, les grenouilles, les différentes sortes de mouches, etc. — *Nec dissolvebant...* Ce fait aussi a été déjà signalé antérieurement (XVI, 22 et 27). — *Bonam escam.* Dans le grec: γένος ἀβροσσίας τροφῆς, une espèce de nourriture divine. — *In omnibus... magnificentissimi* (vers. 20<sup>b</sup>). « L'écrivain a maintenant développé d'une manière complète les leçons qu'il désirait plus spécialement mettre en relief: l'amour de Dieu pour son peuple, le châtement des méchants, la culpabilité et la folie de l'idolâtrie, l'analogie qui existe entre le péché et la

glace. Car en toutes choses vous avez glorifié votre peuple, Seigneur; vous l'avez honoré et vous ne l'avez pas méprisé, l'assistant en tout temps et en tout lieu.

populum tuum, Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore et in omni loco assistens eis.

rétribution, la nature de la sagesse, les récompenses et les bénédictions de ceux qui suivent la sagesse et la ruine de ceux qui la rejettent. » Il achève donc son beau livre en adressant au

Dieu d'Israël une délicate action de grâces, qui résume parfaitement la conduite de Jéhovah envers son peuple durant tout le cours de l'histoire.

